



**EXTRAIT**  
**Du registre des décisions du bureau de la Communauté**

**DB 2020-033 : MODIFICATION DES HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE CHALABRE PENDANT LES MOIS DE JUILLET ET AOUT 2020**

Le 24 juin 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 19 juin 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON, Jean-Jacques AULOMBARD; Daniel LEFEBVRE ; Pierre CASTEL ; Jacques SIMON ;

EXCUSES : Jacques GALY ; Alfred VISMARA ; Georges REVERTE Marcel MARTINEZ, Jean-Pierre ESPOSITO, Richard ASSENS,

INVITES : Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ ;

Actuellement les horaires de la déchetterie de Chalabre sont :  
Les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h30  
Et le samedi de 9h à 12h

L'an dernier l'agent d'accueil de la déchetterie a eu quelques soucis de santé liés à la chaleur et demande une modification des horaires d'ouverture en matinée :  
Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h

**Les conclusions du rapport mises au voix sont adoptées à l'unanimité.**

Ainsi délibéré à Quillan, le 24 juin 2020

Transmis au représentant de l'Etat, le 26/06/2020  
Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 26/06/2020

Pour extrait conforme

